

Construction de maisons écologiques nouvelle génération avec l'artisan Émile Puyberthier



Émile Puyberthier fait travailler les scieries locales et construit en bois des maisons, sources d'énergie positive.

En 2015, Émile Puyberthier a travaillé sur huit chantiers de maisons en charpente et ossature bois. Comme ici, à Saint-Agnant-de-Versillat. - Aline Combrouze

En 2020, les maisons charpente et ossature bois

seront sans doute encouragées à la construction pour répondre aux dernières nouvelles normes de la réglementation thermique imposée par l'État. Objectif : obtenir des maisons passives, qui produisent plus d'électricité qu'elles n'en consomment.

« Le bois a un fort pouvoir isolant »

La norme de la réglementation thermique 2012, actuellement en vigueur, impose déjà d'installer des isolants performants sur les murs, les toits et près des ouvertures. Et pour l'artisan Émile Puyberthier, le bois reste le meilleur isolant. « Le bois a un fort pouvoir isolant et répond à la loi sur l'environnement et les économies d'énergies. Ce matériau naturel et recyclé assure une bonne étanchéité à l'air ainsi qu'un bon déphasage, c'est-à-dire le temps que mettent le froid et la chaleur à entrer de l'extérieur jusqu'à l'intérieur de la maison. »

Selon lui, une maison en bois garantit de baisser de moitié minimum la facture d'électricité par rapport à un habitat existant en briques et parpaings, qui serait une vraie « passoire ». Mais faire construire une maison en bois n'est pas accessible à toutes les bourses. Un point que reconnaît Émile Puyberthier, même s'il souligne que le marché s'est équilibré. « Il faut rappeler que les maisons neuves en briques et parpaings doivent aussi se mettre aux normes thermiques imposées. À surface équivalente, un pavillon « classique » coûtera environ 1.500 € du m² et une maison en bois, entre 2.000 et 2.500 € du m². La différence de coût est moins importante qu'avant, et les gens commencent à prendre conscience du gaspillage financier dû à l'électricité dans une maison mal isolée », poursuit notre artisan.

La maison
100 % autonome

Originaire de Saint-Georges-les-Landes, Émile Puyberthier, à la tête de son entreprise, s'est formé sur la rénovation de monuments historiques et a reçu le 1^{er} prix Turgot 2015 du jeune créateur d'entreprise. Pour les particuliers, il ne fait que du sur-mesure et conçoit la maison comme un cube, 100 % autonome. Pour cela, veiller à respecter la norme de l'infiltration d'air en faisant des tests

d'imperméabilité (ne pas dépasser $0.6 \text{ m}^3/\text{heure}\cdot\text{m}^2$), bien orienter sa maison en fonction du soleil d'été et d'hiver, installer « si possible » des panneaux photovoltaïques sur le toit. « Avec ces précautions qui représentent un investissement au départ, les gens produisent de l'électricité à revendre auprès de EDF. Une entrée d'argent qui serait plus utile pour rembourser l'emprunt de la maison », conclut Émile Puyberthier.

L'autonomie énergétique serait aussi le début d'une alternative parmi d'autres au grand nombre des centrales nucléaires présentes en France.

Aline Combrouze

aline.combrouze@centrefrance.com

HAUTE-VIENNE

LIMOUSIN

France / Monde